

VIVRE Informations municipales SAINT-DRÉZÉRY

#46

JUIN
2023



LES ÂNÉS VOUS SALUENT BIEN!

VOTRE MAIRIE



OUVERTE AU PUBLIC

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 14 h 30 à 18 h

Vendredi 8 h 30 à 12 h 15 et de 14 h 30 à 17 h

SECRÉTARIAT : 04 67 86 90 87 - mairie.saint.drezery@wanadoo.fr

CCAS : ccas@saintdrezery.eu

URBANISME : 04 67 55 87 96 - Ouvert au public : mardi, mercredi, vendredi.

POLICE MUNICIPALE : 04 67 86 90 87

CENTRE DE LOISIRS SERVICE JEUNESSE : 04 67 55 87 95

saint.drezery.sport@wanadoo.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : 04 67 54 41 68

Mardi 16 h 30 à 19 h - Mercredi 10 h à 12 h 30 et 15 h à 18 h 30

Jeudi 16 h 30 à 18 h 30 - Samedi 10 h à 12 h 30.



PERMANENCES DES ÉLUS

SUR RENDEZ-VOUS AU 04 67 86 90 87 - mairie.saint.drezery@wanadoo.fr

JACKIE GALABRUN-BOULBES, Maire

LOÏC LE BLEVEC, aménagement du territoire, urbanisme et développement durable.

FRANÇOISE SIRVEN, action sociale et solidarités, protocole et communication.

JEAN-PHILIPPE DACHEUX, patrimoine communal, travaux, sécurité et CCFF.

GÉRALDINE HOUVENAGHEL-DEFOORT, vie associative, culture et manifestations.

RICHARD LAVIE, finances, jumelage et tourisme.

MARION BIGLIONE-KAPLANSKI, écoles, jeunesse et petite enfance.

DANIEL SALVADOR, proximité, marché, commerçants/artisans et agriculture.



SERVICES DIVERS

LA POSTE :

lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9 h à 11 h 15 et le mardi 10 h à 11 h 15.

HÉRAULT TRANSPORT : 04 34 888 999 — TAM : 04 67 22 87 87.

PHARMACIE DE GARDE : 3237

CHIRURGIEN-DENTISTE DE GARDE : 04 67 73 95 76.

CORRESPONDANT LOCAL MIDI LIBRE : Corinne Laroche

06 81 12 75 05 - claroche-ml@hotmail.fr

COLLECTE DES DÉCHETS / ORDURES MÉNAGÈRES :

<https://www.montpellier3m.fr/collecte>

⇒ Déchets ménagers résiduels : **bac gris**, 1 passage le vendredi matin dans les zones pavillonnaires et 4 passages dans le centre ancien le lundi, mercredi, vendredi et samedi matin.

⇒ Déchets recyclables : **bac jaune**, mercredi matin pour tout le village

⇒ Biodéchets : **bac orange**, mardi matin pour les zones pavillonnaires.

Renseignements, n° vert GRATUIT : 0 800 88 11 77.

⇒ Encombrants et déchetterie : accès au compte citoyen

<https://portail-saint-drezery.eservices.montpellier3m.fr/>

Ou au guichet unique de la mairie 04 67 86 90 87.

Encombrants : une date d'enlèvement vous est communiquée (les sortir la veille).

Déchetterie à Beaulieu : du lundi au samedi 14 h à 18 h - vendredi et samedi 9 h à 12 h

- dimanche 9 h à 12 h 30.



P.4 Le mot du Maire

P.5 Vie culturelle et festive

La vie de la bibliothèque en images

La Nuit de la lecture

Exposition croisée « Frontières »

Place à la nature

Pâques en fête

Un totem vivant pour Saint-Drézéry

Concert de la Cité des Arts

Capitale européenne de la culture

P.7 Action sociale

Repas des Aînés

Remise des photos

CCAS - Clôture exercice 2022 et

Vote du budget 2023

Banque alimentaire

Des nouvelles de Fabienne Sicot

P.9 Prévention et sécurité

Un nouveau véhicule de service

Radar route de Montaud

Opération tranquillité vacances

Encore des dégradations

Extension de la zone 30

P.10 Vie municipale

Réhabilitons notre château

Neige à Saint-Drézéry !

8 Mai

SOMMAIRE

P.11 **Finances**
Résultat de l'exercice 2022
Budget 2023

P.13 **Conseil municipal**
16 mars 2023
13 avril 2023

P.16 **État civil**

P.17 **Intercommunalité**
Nouvelle ère et nouvelle aire en
Saint-Drézéry !
Manifestation du 11 février

P.18 **École - Jeunesse**
Les vacances d'hiver
Le carnaval
Le Relais Petite Enfance
Génération vélo
Les vacances de printemps

P.20 **Environnement**
Trions nos Biodéchets !
La « fête de l'environnement »
Label « Commune économe en Eau »

P.23 **Réalisations - Travaux**

P.26 **Urbanisme**
La déclaration préalable
Avancement du PLUi

P.32 **Agenda**

Bulletin municipal gratuit n° 46 - Juin 2023
Mairie, Place Cambacérès, 34160 Saint-Drézéry
Directeur de la Publication : Jackie Galabrun-Boulbes
Comité de rédaction : M. Biglione, J.-P. Dacheux, J. Galabrun-Boulbes,
G. Houvenaghel, L. Le Blévec, R. Lavie, F. Sirven et les services de la mairie
Photos : Mairie et élus
Relecture : H. Mercier et F. Sirven
Conception graphique : C. Beauquier Goaper - CBG.Com
Impression : Impact - Saint-Martin-de-Londres



VIVRE SAINT-DREZÉRY



Chères Saint-Drézériennes, Chers Saint-Drézériens,

Cette nouvelle édition de notre bulletin est pour moi l'occasion de vous rappeler les objectifs du PLUi-climat* pour Saint-Drézéry : améliorer le cadre de vie et maîtriser l'avenir du territoire. De nombreux sujets ont été évoqués lors de la réunion publique, riche d'échanges. Vous pouvez donner votre avis sur www.montpellier3m.fr/plui.

Sur l'ensemble de la métropole, mais aussi dans notre village, la collecte des biodéchets n'est pas efficace, car très peu utilisée. Il est donc proposé aux habitants de passer en collecte via des points d'apport volontaire dès le 5 juin. Pour ce faire, la métropole va déployer près d'une cinquantaine de dispositifs collectifs sur 10 communes. Dans cette perspective, les facteurs distribueront en « mains propres » ou dans votre boîte aux lettres un kit biodéchet. L'objectif fin 2025 est de sortir 20 000 tonnes de biodéchets des ordures ménagères.

Cette année, il n'y aura pas d'augmentation des impôts sur la partie communale malgré un contexte économique difficile pour les collectivités. Cependant, les investissements se poursuivent comme vous pouvez le lire dans le bulletin.

Notre policier municipal a été doté d'un nouveau véhicule de service, plus adapté, et son ancien véhicule électrique est repris par le service technique.

Enfin, vous retrouverez également dans ce nouveau bulletin toutes les informations relatives à la vie municipale, à la culture, à la solidarité... Un petit tour d'horizon de la vie à Saint-Drézéry!

Je vous souhaite à toutes et tous un excellent été avec toutes les manifestations et événements qui vont avoir lieu dans ces prochains mois. J'aurai bien sûr le plaisir de vous y rencontrer.

JACKIE GALABRUN-BOULBES, Maire

PLUi-climat* : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal-Climat

INFOS

Retrouvez toutes les informations : l'actualité, les moments forts, les informations pratiques... sur le site officiel de la commune <http://www.saintdrezeroy.fr> sur la Page Facebook et en vous inscrivant à la newsletter directement sur le site.

Hôtel de Ville - Place Cambacérès – 34160 SAINT-DRÉZÉRY - Fax 04 67 86 69 58
Courriel : mairie.saint.drezeroy@wanadoo.fr

► VIE CULTURELLE ET FESTIVE

► La vie de la bibliothèque en images de janvier à avril...



► La Nuit de la lecture : La baleine et l'enfant

À l'occasion de la «Nuit de la lecture», la bibliothèque a ouvert ses portes à la nuit tombée. Les spectateurs ont pu la découvrir différemment en suivant un chemin de petites lumières à travers les rayonnages. Au fond, ils ont trouvé Julie Cordier, de la Cie Oreille de Loup, qui les attendait dans un décor digne d'Alice, fait de douces lumières, lit à baldaquin, lierre, herbes et autres petits objets. Un univers magique qui a tout de suite transporté les spectateurs dans le récit inspiré d'une légende indienne cherokee qui raconte que les humains sont nés du rêve d'une baleine. Nino et Alma vivent dans un monde où les baleines ont disparu et où seuls les enfants peuvent encore rêver. bercés par la voix de la comédienne et sa collection de bruitages et autres ambiances sonores, ils vont partir à la recherche d'un rêve qui pourrait tout changer. Mais comment faire si toutes les baleines ont disparu? Quand l'histoire s'est terminée, le silence est resté suspendu, chacun à son imaginaire, avant de laisser place aux questions... un très beau moment.



1. Exposition « Hiver sauvage »
2. Apéro-rencontre C. et P. Duchêne
3. 1001 feuilles. Café littéraire
4. Au fil des mots. Atelier d'écriture
5. Bébés lecteurs en musique
6. Bébés joueurs
7. Accueil des scolaires
8. Projection surprise mardi 21/02
9. Après-midi jeux
10. Atelier « Comme un vol de papillons... »
11. Soirée internationale de la Danse

➤ Exposition croisée « Frontières »



Le samedi 1^{er} avril dernier s'est tenu le décrochage de l'exposition croisée nommée « Frontières ». Le fruit d'échanges créatifs entre l'atelier photo de Saint-Drézéry et l'atelier d'écriture de la bibliothèque. Une expérience nouvelle et enrichissante, résultat du partage des influences puis des créations personnelles de poètes et photographes reconnus.

Vous pouvez retrouver toute l'actualité de la bibliothèque directement sur son portail internet : bibliotheque.saintdrezerly.fr

➤ 9 avril : Pâques en fête

Par une belle journée de printemps, les enfants, accompagnés des parents et grands-parents, ont pu profiter d'un spectacle de clowns « Le poids des confettis » mêlant magie comique, rythmée, musicale et « sans paroles ». Un très bon moment de détente et de rires ! Le top départ a ensuite été donné dans le parc pour une chasse aux œufs fructueuse ! La fête s'est achevée autour d'un goûter avec boisson et gâteaux. Chaque enfant a pu repartir avec son sachet rempli de « vrais œufs en chocolat ».



➤ Place à la nature et sa renaissance incessante en ce mois d'avril avec...

■ L'exposition « L'Arbre caché dans la forêt de la littérature du XX^e siècle », révélant au travers d'œuvres des plus grands auteurs, les rêves et les inspirations nourries.

■ La grainothèque qui a remporté un franc succès. Les plus jeunes se sont essayés à semer des graines d'alfalfa, roquette, radis, chou rouge dans leur coquille de noix et un peu de coton, dans l'espoir d'en croquer le résultat !

➤ « Un totem vivant pour Saint-Drézéry »

Les idées sont à présent partagées au fil de l'eau sur la page Facebook « Totem Saint-Drézéry » ainsi que sur le site internet de la Mairie en « Une ». À l'occasion du Carnaval, l'objet de gestation du totem a pu faire son apparition, ainsi qu'à la Chasse aux œufs, montrant ainsi une étape d'avancement du projet. Les talents d'imagination et de rédaction de l'atelier d'écriture de la bibliothèque sont actuellement mis à contribution jusqu'à cet été pour embellir la future légende. À présent, rendez-vous en septembre prochain pour le choix participatif et collectif du totem de notre village ! Lequel de l'Espaurifaire, de Dragy le dragon, de Désiderius la colombe ou de Mirouille le poisson sera l'heureux élu ? À moins qu'il en soit autrement ? Tout est encore possible...



➤ 11 mars : Concert de la Cité des Arts



Ce sont successivement un quatuor de guitares, un trio flûte-cor-piano, un trio violon-clarinette-piano et un quintet de cordes et piano que nous ont offerts les élèves du Conservatoire à Rayonnement Régional. Au programme des compositions de Torroba, Pujol, Stravinsky, Duvernoy, Reinecke, Shubert... Ce fut un riche et pur moment de plaisir. Ces jeunes artistes talentueux furent très applaudis.

➤ Capitale européenne de la culture 2028 : Montpellier qualifiée pour le second tour

La candidature de Montpellier-Sète au titre de capitale européenne de la Culture est retenue pour le second tour, parmi les quatre finalistes. C'est une magnifique reconnaissance pour le travail accompli par l'équipe de l'association et l'ensemble des collectivités engagées dans ce projet (Région, Département, Ville de Montpellier, Métropole de Montpellier, Ville de Sète et Sète Agglopol Méditerranée et leurs partenaires représentant 142 communes de l'Hérault). La ligne artistique présentée autour des piliers RELIER, ACTER et CÉLÉBRER, la thématique transversale sur la question de l'eau et de la mutation ont été des marqueurs de ce projet validé par le jury. Montpellier 2028 a fait de la question du lien l'épicentre de sa réflexion artistique, en interrogeant ses trois composantes : le lien à l'espace et au territoire, le lien au temps et au futur, et enfin, le lien à l'autre. Les projets artistiques et culturels proposés dans le dossier de candidature ainsi que les perspectives de transformation urbaines liées au titre de capitale européenne sont des atouts, comme l'unité et la cohérence de la délégation représentative des enjeux de la candidature d'un territoire pacifié, paritaire, jeune, urbain et rural, artistique, international et innovant. Un nouveau dossier, plus étoffé encore, sera remis au mois de novembre prochain. Ce second tour est le premier acte d'un pari réussi.



▶ ACTION SOCIALE

➤ 28 janvier : Repas des Aînés



C'est avec une joie non dissimulée qu'une centaine d'aînés s'est réunie en cette fin janvier pour participer à cette incontournable journée festive, entièrement financée par le Centre Communal d'Action Sociale. Ainsi, le repas des Aînés — moment privilégié sous le signe de la bonne humeur, de la convivialité et du partage — a retrouvé sa place en début d'année, période encore propice à l'échange des vœux. Le nouveau traiteur choisi

par l'équipe du CCAS a proposé un menu à la hauteur de l'évènement et le célèbre duo du groupe « Sardi Sixties » a su donner l'envie de fouler la piste de danse aux plus nombreux. Des photographes de l'Atelier Photo de Saint-Drézéry, présents cette année encore, ont proposé — tout au long de la journée — la possibilité d'une séance photo allant du traditionnel portrait noir et blanc ou couleur à l'originale proposition de montages ayant pour thème : pic saint-loup, taureau, chai, grand stade, aquarium et même le bureau présidentiel ! Le CCAS adresse ses remerciements chaleureux à vous toutes et tous qui avez fait de ce moment une belle réussite.

➤ 25 février : Remise des photos

Afin d'obtenir le meilleur résultat possible, les photographes, participant pour la 2^e année à cet évènement, ont donné de leur temps pour élaborer et produire les meilleurs clichés pour leurs modèles. Cette matinée de samedi était consacrée à la remise des photos : des membres du CCAS et de l'Atelier Photo se sont rendus disponibles pour accueillir les personnes ayant participé à la journée du 28 janvier. C'est avec joie qu'elles ont découvert le résultat final!



➤ 28 mars : CCAS - clôture exercice 2022 et vote du budget 2023



Les finances du CCAS étaient à l'ordre du jour lors de cette séance mensuelle sous la présidence de Françoise Sirven, Adjointe au maire, déléguée à l'action sociale et aux solidarités. Les comptes de gestion et administratif de l'année 2022 ont été présentés en détail et approuvés à l'unanimité. Le CCAS œuvre toute l'année pour apporter des aides exceptionnelles (alimentaires, financières) aux familles en difficulté et propose des ateliers entièrement gratuits aux seniors de la commune, menés par des bénévoles. Les colis de Noël et le repas des Aînés sont également financés par le CCAS. Le jeune public, quant à lui, a bénéficié également de 2 journées de formation pour l'obtention du PSC1 (diplôme de premiers secours). Pour rappel, la principale recette de la section Fonctionnement du budget CCAS provient de la subvention de la mairie qui s'élève à 3000 €. Cette année, les charges de fonctionnement ont été revues à la baisse. Ainsi, avec les reports cumulés des exercices précédents, le montant du budget primitif 2023 s'élève à 24 929,65 €. Pour rappel, Sonia Lurac est la référente administrative à la mairie pour toute demande relevant du CCAS. Contact mail : ccas@saintdrezero.eu

Le 23 janvier, les bénévoles de la Banque Alimentaire de Saint-Drézéry se sont rencontrés autour de la galette, un moment de convivialité mais aussi un moment d'échange autour de l'année écoulée. La Banque Alimentaire de Saint-Drézéry, c'est 4093 kg de denrées alimentaires distribuées (8000 équivalents repas), 322 paniers confectionnés, 4 à 8 familles servies tous les 15 jours (soit 11 à 21 personnes). Pour améliorer le contenu des paniers, les bénévoles ont décidé, cette année, de participer à la « collecte de printemps » de la Banque Alimentaire qui se déroulera les 9, 10 et 11 juin. Clients des magasins de Saint-Drézéry, n'hésitez pas à venir nous rencontrer. Nos besoins : produits d'hygiène et d'entretien et produits secs (conserves de plats préparés...).

➤ Banque Alimentaire « Collecte de printemps » les 9, 10 et 11 juin

Le 23 janvier, les bénévoles de la Banque Alimentaire de Saint-Drézéry se sont rencontrés autour de la galette, un moment de convivialité mais aussi un moment d'échange autour de l'année écoulée. La Banque Alimentaire de Saint-Drézéry, c'est 4093 kg de denrées alimentaires distribuées (8000 équivalents repas), 322 paniers confectionnés, 4 à 8 familles servies tous les 15 jours (soit 11 à 21 personnes). Pour améliorer le contenu des paniers, les bénévoles ont décidé, cette année, de participer à la « collecte de printemps » de la Banque Alimentaire qui se déroulera les 9, 10 et 11 juin. Clients des magasins de Saint-Drézéry, n'hésitez pas à venir nous rencontrer. Nos besoins : produits d'hygiène et d'entretien et produits secs (conserves de plats préparés...).

➤ Des nouvelles de Fabienne Scot-Personnic

Départ le 11 mai à 21 h 30, heure française, pour le « push to summit ». Le sommet est prévu aux environs du 15-16 mai si tout se passe bien, et retour au camp de base le 17-18 mai. N'oubliez pas la cagnotte pour soutenir l'INSERM le temps de son ascension : <https://www.leetchi.com/fr/c/soutien-pour-linserm> Bon courage et bonne chance à Fabienne!



➤ PRÉVENTION ET SÉCURITÉ



➤ Un nouveau véhicule de service

Le policier municipal vient de se voir doté d'un nouveau véhicule de service, plus adapté aux contraintes présentées par la circulation sur certains sentiers ruraux de la commune. Il s'agit d'un NISSAN Juke muni des équipements visuels, sonores et lumineux réglementaires destiné à améliorer les conditions d'exercice de sa mission de sécurité publique auprès des saint-drézériens.



➤ Radar mis en place route de Montaud

Certains automobilistes circulent encore à des vitesses excessives dans de très nombreux quartiers du village malgré les aménagements que la commune et Montpellier Méditerranée Métropole n'ont cessé d'étudier et de mettre en place : chicanes, ralentisseurs, radar pédagogique, présence policière, piétons, bandes cyclables...



➤ Opération tranquillité vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenus en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage...) Formulaire en ligne ou à l'accueil de la mairie.

➤ Encore des dégradations





➤ **Extension de la zone 30**

Une extension de la zone 30 à l'ensemble du territoire de Saint-Drézéry est de rigueur depuis mi-avril pour des raisons de sécurité et d'apaisement. La vitesse est la première cause de mortalité routière en France. Elle est à la fois un facteur déclencheur de l'accident, mais aussi un facteur aggravant. Enfin, les excès de vitesse constatés et relevés sont susceptibles d'entraîner des amendes pouvant aller de 45 à 3750 euros ainsi que le retrait de 1 à 6 points sur le permis de conduire, selon la gravité.

➤ **VIE MUNICIPALE**

➤ **Réhabilitons notre château**
collecte en cours



Vous pouvez dès à présent faire un don à la fondation du patrimoine pour la restauration de notre château. Les dons sont déductibles des impôts.



➤ **Neige à Saint-Drézéry !**

Le phénomène climatique était attendu, mais il aura été relativement bref ce lundi 27 février. La neige annoncée était bien au rendez-vous. Un délicat manteau blanc est apparu sur notre commune au petit matin... sûrement pour dire au revoir à l'hiver!

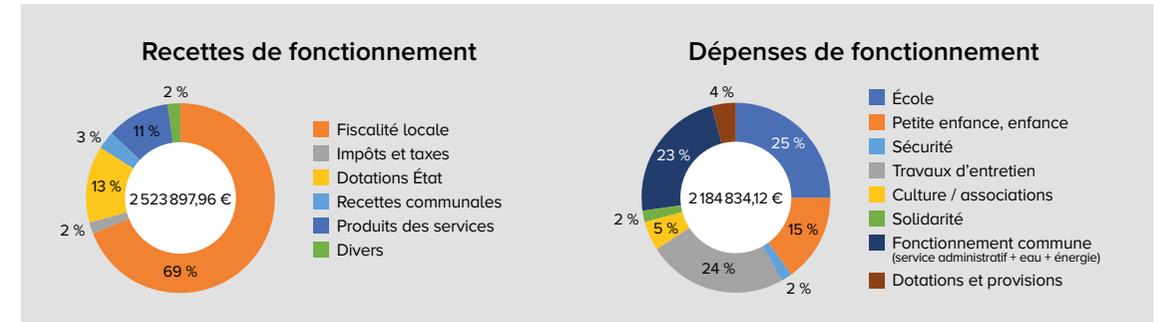
➤ **8 mai : Commémoration**

Malgré la période marquant la fin des vacances et celle d'un long week-end, quelques citoyens fidèles au devoir de mémoire étaient présents ce lundi. « 8 mai 1945, il y a 78 ans : l'Allemagne nazie capitule devant les Alliés réunis à Berlin. C'est la Victoire. » C'est ainsi que débute le message de M. Sébastien Lecornu, ministre des armées, et de Mme Patricia Mirallès, secrétaire d'État aux anciens combattants et à la mémoire, lu par Mme le Maire en présence de Mme Laurence Cristol, députée de notre circonscription, de la gendarmerie nationale et d'un ancien combattant. Mais 2023 marque aussi le cinquantenaire d'une année charnière pour la France : la Résistance s'organise et le monde de l'après-guerre commence à se dessiner, 1943 est l'année de l'unification de la Résistance. Après l'intervention de Mme le Maire, Mme Cristol a pris la parole pour lire un texte évoquant cette guerre que personne ne doit oublier alors que le conflit en Ukraine persiste. Deux gerbes ont été déposées au pied du monument aux morts avant de se recueillir ensemble pour la sonnerie aux morts et la minute de silence, la cérémonie se terminant par la Marseillaise chantée à l'unisson.

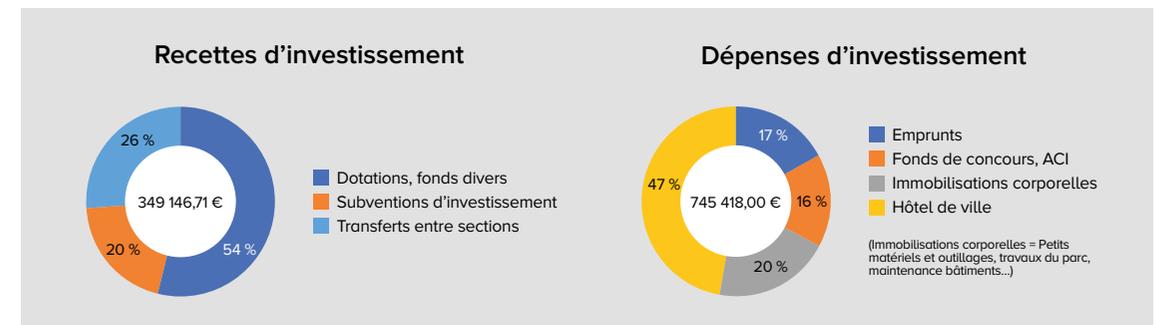


➤ **RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022**

➤ **Excédent de fonctionnement = 339 062,84 €**



➤ **Déficit en investissement = - 396 271,29 €**



Déficit de l'exercice = 57 208€ / Résultat cumulé fin 2022 = 1 052 244 €

La vigilance sur le fonctionnement est à poursuivre et à renforcer sur les économies d'énergie, d'eau, des services à la population, ainsi que pour trouver toujours plus de nouvelles recettes.

Rendez-Vous Beauté
BY CHLOÉ

VOUS PROPOSE

- LES ÉPILATIONS DU VISAGE & DU CORPS AU FIL OU À LA CIRE
- LES SOINS DU VISAGE NETTOYANTS, SPECIFIQUES ET ANTI-ÂGE
- LES SOINS DU CORPS RELAXANT, DRAINANT OU AMINCISSANT.

51 RUE DE L'ÉCRIN 34160 ST DRÉZÉRY 06. 17. 86. 32. 69

PRISE DE RDV EN LIGNE VIA PLANITY RENDEZVOUSBEAUTEBYCHLOE

► BUDGET 2023 SUITE AUX DÉCISIONS MODIFICATIVES

► Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement : 3 461 690 €



Recettes de fonctionnement : 3 461 690 €

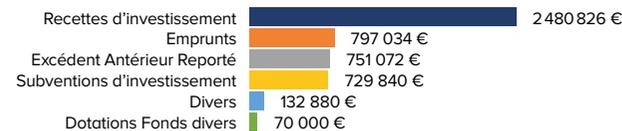


► Investissement

Dépenses d'investissement : 2 480 826 €



Recettes d'investissement : 2 480 826 €



► Les grandes lignes du budget :

■ Un emprunt de 1000 000 € a été contracté pour les investissements en cours et les investissements à venir (travaux hôtel de ville, travaux sur les bâtiments liés aux économies d'énergies...)

■ En raison du nouvel emprunt, le taux d'endettement devrait passer à 76 % en 2024 pour revenir à 55 en 2026. Pour les communes de la même strate, en 2020, la moyenne était de 77,2 %. La capacité de désendettement qui est de 3,5 ans aujourd'hui devrait passer, avec un objectif d'excédent de fonctionnement de 330 000 €, à 6,5 ans pour redescendre rapidement. (recommandé = moins de 13 ans)

■ Les taux d'imposition des taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties n'augmentent pas.

► CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2023

Membres du Conseil Municipal : 23
Présents : 18 - Votants : 23 - Procurations : 5

Mme le Maire communique plusieurs informations :

- Montpellier présélectionnée pour capitale européenne de la Culture en 2028.
- 169 Vélos à assistance électrique à St-Drézéry au 28/02/2023 grâce aux aides de la métropole.

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 15.12.22

2. Compte-rendu des décisions du Maire

- **Décision 2022-14** : Convention d'adhésion à la médecine préventive. La cotisation annuelle est fixée à 0,42 %.
- **Décision 2023-01** : Demande de subvention d'investissement auprès de la D.R.A.C. Occitanie – Ancien château de Saint-Drézéry, site inscrit - Aménagement du nouvel hôtel de ville dans l'enceinte de l'ancien Château – Tranche 2/2. Ces travaux patrimoniaux pour la seconde tranche sont évalués à 460 862,40 € HT.

- **Décision 2023-02** : Budget primitif 2022 — Décision modificative n° 4
- **Décision 2023-03** : Demande de subvention auprès de Montpellier Méditerranée Métropole — Fonds de soutien à la restauration des patrimoines – Ancien château de Saint-Drézéry, site inscrit - Aménagement du nouvel hôtel de ville dans l'enceinte de l'ancien Château. Ces travaux patrimoniaux sont évalués à 1640 913,98 € HT.

- **Décision 2023-04** : Demande de subvention d'investissement auprès du Conseil Départemental de l'Hérault – Ancien château de Saint-Drézéry, site inscrit - Aménagement du nouvel hôtel de ville dans l'enceinte de l'ancien Château – Tranche 2.

Ces travaux patrimoniaux pour la seconde tranche sont évalués à 464 908,50 € HT.

- **Décision 2023-05** : Demande de subventions à Hérault Énergies – Travaux de maîtrise de l'énergie pour les travaux de la salle polyvalente Bras-sens évalués à 8665,86 € HT.

- **Décision 2023-06** : Demande de subvention par l'État au titre du concours particulier de la Dotation Générale de Décentralisation pour les bibliothèques publiques Territoriales pour un projet d'extension des horaires d'ouverture, à hauteur de 14640 € pour deux années.

- **Décision 2023-07** : Approbation du projet de création de deux courts de padel et demande de subvention au titre du Plan 5000 terrains de sport/Jeux olympiques 2024 pour la création de deux courts de padel sur le pôle sportif pour un montant estimé de 175 284 € HT.

- **Décision 2023-08** : Approbation du projet de pilotage et régulation des systèmes de chauffage des bâtiments municipaux et demandes de subventions au titre DSIL 2023 et Hérault Énergies pour un montant estimé de 42 670,76 € HT.

3. FINANCES – Subventions aux projets scolaires – Année scolaire 2022/2023

La commission propose le principe d'une participation de 11 € par enfant.

Écoles	Nombre d'enfants	Subvention
Maternelle	149	1 639 €
Élémentaire	219	2 409 €

4. FINANCES – Motion de soutien à la bouvine et subvention exceptionnelle à l'association « Union des Jeunes de Provence et du Languedoc pour la défense de nos traditions taurines »

Mme le Maire précise que 15 000 personnes dont une centaine du village se sont retrouvées pour manifester le 11 février dernier et que le Conseil municipal, approuve :

- la motion en faveur de la bouvine, des traditions taurines et de la ruralité,
- la poursuite de la promotion du patrimoine culturel matériel et immatériel relatif à la course camarguaise,
- la subvention exceptionnelle à l'association « Union des Jeunes de Provence et du Languedoc pour la défense de nos traditions » d'un montant de 300 euros.

5. Convention de participation financière entre le SMGC et la commune – Labellisation commune économe en eau

Le montant de l'aide du SMGC est de 8500 €. Une convention précise les modalités de cette participation financière.

6. RESSOURCES HUMAINES Modification du tableau des effectifs à compter du 1^{er} avril 2023

Création du grade de technicien principal 2^e classe (cat. B) et suppression de l'ancien grade.

TRIADE IMMOBILIER

Michel POURRA
Responsable d'agence
06 16 47 65 35

2, av. de la Méditerranée - 34160 SAINT-DRÉZÉRY - contact@triadeimmobilier.com

7. URBANISME - Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) Climat – Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Mme le Maire rappelle qu'un premier débat sur le PADD a eu lieu en 2018. Ce jour, un nouveau débat s'est tenu dans le cadre de l'élaboration du projet de Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Quelques réserves sur deux sujets : la Métropole du 1/4 h et la Métropole productive ont été notées.

8. Rapport sur la qualité et le prix du service ASSAINISSEMENT pour 2021

À Saint-Drézéry :
 ▶ 2 052 abonnés (+1%)
 ▶ 26 % de non raccordés

Prix moyen TTC par m ³ d'eau traitée pour 120 m ³ /an	
1/01/2021	1,69 €
1/01/2022	1,69 €

Total général TTC AEP + EU à Saint-Drézéry	
1/01/2021	3,43 €
1/01/2022	3,44 €

Les faits marquants de 2021 : Par délibération en date du 23 mars 2021, le Conseil de Métropole a acté le choix d'une gestion en régie du service public de l'assainissement à compter du 1^{er} janvier 2023.

▶ CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2023

Membres du Conseil Municipal : 23
 Présents : 16 - Votants : 22 - Absent : 1 - Procurations : 6

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 16.03.23

La Commune a été retenue pour expérimenter le CFU pour l'exercice 2022 en lien avec le passage à la M57. M. Lavie, adjoint aux finances, présente les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2022 (voir p. 11 rubrique Finances et pour plus de détails sur saintdrezerzy.fr).

2. Compte-rendu des décisions du Maire

Néant

3. FINANCES - Préambule vote du Compte Financier Unique : élection d'un président de séance

M. Loïc LE BLEVEC est élu.

4. FINANCES - Compte Financier Unique 2022

Le Compte Financier Unique a vocation à se substituer en 2024 pour l'ensemble des collectivités aux deux comptes financiers existants :

- ▶ le compte de gestion établi par le comptable public,
- ▶ le compte administratif établi par la commune.

5. FINANCES - Affectation du résultat 2022

L'excédent de fonctionnement 2022 constaté à la clôture du Compte Financier Unique du budget principal s'élève à 2874257,89 €, tandis que la section d'investissement présente un déficit de 1822013,33 €. Il est proposé :

- ▶ d'affecter la somme de 2744257,89 € à la section de fonctionnement au compte 002,
- ▶ de combler le déficit d'investissement de 1822013,33 € au compte R1068,
- ▶ de virer la somme de 751071,66 € à la section d'investissement au compte 023.

6. FINANCES - BP 2023 – Budget supplémentaire n°1

Il s'agit, à partir de l'excédent de fonctionnement 2022, d'affecter le résultat comme vu précédemment et ajuster des crédits.

7. FINANCES - Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales 2023

Il est proposé de **ne pas augmenter** les taux des impôts, la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) et la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB).

8. FINANCES – Emprunt

M. Lavie, adjoint aux Finances, expose la consultation lancée auprès de cinq organismes bancaires pour finaliser le prêt prévu au budget 2023, de 1000000 euros sur 20 ans à taux fixe, afin de financer le programme d'investissement de la commune. Après analyse des offres, la commission Finances, réunie le 22 mars 2023, a retenu l'offre la mieux disante proposée par la Banque Postale.

9. URBANISME - Acquisition parcelle AM 225

Acquisition de la parcelle de 970 m² appartenant à Mmes et M. VALENTIN, route de Teyran et bordée de part et d'autre par une parcelle communale. Elle est en zone N et EBC au PLU. Le prix d'acquisition est de 900 euros, les frais notariés sont à la charge de la commune.

10. Convention Patrimoine entre Montpellier Méditerranée Métropole et la Commune

La Commune, comme partie intégrante de la Métropole, bénéficie de l'appellation Pays d'art et d'histoire. À la suite de la création de deux dispositifs complémentaires votés le 31 mai 2022, elle peut profiter du soutien financier de la Métropole, sur demande et de façon ponctuelle, pour certains projets de restauration et de valorisation de leurs patrimoines. La Commune s'engage plus encore et souhaite mettre en place une politique cohérente et qualitative de valorisation patrimoniale sur son territoire, en coordination avec la Métropole et les autres communes du territoire.

Suite à cette signature, un programme d'actions sera défini. Voici quelques premières propositions :

- ▶ Flyer sur le château
- ▶ Chemin des croix
- ▶ La viticulture

11. Convention intercommunale de coordination des interventions de la Police Métropolitaine des Transports et des forces de sécurité de l'État

Cette convention a pour objet d'organiser une coproduction de la sécurité entre l'État, Montpellier Méditerranée Métropole, les communes signataires de la présente convention et la TAM, société publique locale dédiée à l'exploitation des transports en commun métropolitains de voyageurs. Elle détermine également les modalités selon lesquelles ces interventions sont coordonnées avec celles des forces de sécurité de l'État.

12. RESSOURCES HUMAINES Convention d'adhésion à la mission remplacement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault

La commune doit, dans certains cas, faire face rapidement à des remplacements de personnels et elle n'a pas toujours l'opportunité de recruter directement les personnes qualifiées. Pour cela, elle doit signer une convention avec le CGFPT pour assurer cette mission, et, en sus du remboursement des traitements et des charges patronales s'attachant à la mission, une participation forfaitaire de 10 % sur la totalité des sommes engagées, correspondant aux frais de gestion.



13. RESSOURCES HUMAINES Instauration d'une astreinte pour les festivités

Mme le Maire expose que les astreintes dans la fonction publique territoriale sont prévues par le décret n° 2001-623 du 12 juillet 2001 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail ainsi que par le décret n° 2005-542 du 19 mai 2005 relatif aux modalités de la rémunération ou de la compensation des astreintes et des permanences.

14. ENVIRONNEMENT Rapport sur la qualité et le prix du service de prévention et de gestion des déchets 2021

- ▶ Déchets ménagers et assimilés : 528 kg/hab/an (encore trop élevé)
- ▶ Verre en progression (+1200 containers de verre) : 12351 T
- ▶ Textile en baisse : 657 T
- ▶ Container Jaune - collecte sélective bonne progression : 28500 T

■ 3M insiste aussi beaucoup sur la prévention (100 000 € de subventions) et le compostage individuel (2000 composteurs individuels/74 composteurs collectifs).

■ 55 % des déchets seulement sont valorisés.

■ Amétyst : +130 000 T reçues dont seulement 1891 T de biodéchets.

■ 10 millions d'euros pour le transport et le traitement des déchets hors de notre territoire métropolitain.

■ La recette principale est la TEOM avec 12,35 % soit +85 millions d'euros. Mais les recettes ne couvrent pas totalement les dépenses, c'est le budget général qui abonde.

■ 2020 : 188 €/an/hab — 106 €/an/hab en moyenne nationale

D'où la nécessité et la volonté d'aller vers la politique zéro déchets, économie circulaire, priorité aux déchets recyclables.

15. Désignation du correspondant Incendie et Secours

M. Jean-Philippe DACHEUX est désigné à l'unanimité correspondant incendie et secours.

16. Désignation du Référent déontologue

Considérant que le Centre de Formation des Maires et des Élus Locaux propose à ses collectivités membres d'adhérer au service commun du Collège des Référents Déontologues mis en place par délibération du 16 février 2023; afin que chaque élu puisse saisir un référent déontologue issu du Collège des Référents Déontologues, dans le respect du secret professionnel et à hauteur des frais de gestion du service commun et du tarif fixé par arrêté du 6 décembre 2022, soit 120 euros par dossier traité par un référent déontologue et 250 euros pour avis du Collège de Référents Déontologues.

▶ ÉTAT CIVIL

† Décès

Toutes nos condoléances aux familles et amis de :
 Manuel BERNA, veuf de Madeleine BONDON, 5 janvier 2023
 Erick BRISSON, 18 février 2023
 Daniel BOURGUE, veuf d'Andrée FAVIER, 14 mars 2023
 Sandrine ROUCHON, épouse de Christian GACHES, 23 mars 2023
 M'bara BASSEL, époux de Christine ESTIVAL, 9 avril 2023
 Michel BELTRAN, 16 avril 2023
 Dolores SALESA, épouse de Claude GUILLET, 23 avril 2023

👰 Mariages

Toutes nos félicitations aux nouveaux époux :
 Guillaume VIGUÉ et Laetitia CHARDES, 21 janvier 2023
 François DUMAS et Gaëlle COURTOIS, 22 avril 2023



👶 Naissances

Bébé est là ! Félicitations ! Bienvenue à :
 Nataël POULET, 27 décembre 2022, fils de Benoît POULET et de Céline BELZANTI
 Dario NOZAIQUE, 29 décembre 2022, fils de Cédric NOZAIQUE et de Charlotte HERVIER
 Eva MUET CANO, 12 janvier 2023, fille de Julien MUET et d'Isabel CANO CARRION
 Théa FRAPPART, 23 janvier 2023, fille d'Antoine FRAPPART et d'Elodie PÉRÉ
 Andrea GIAJ, 31 janvier 2023, fils de Frédéric GIAJ et de Barbara BAUJARD
 Jules SCHMITT, 5 février 2023, fils d'Olivier SCHMITT et de Sandra ROCHE
 Théo SESTIER, 1er mars 2023, fils de Romain SESTIER et de Céline BACH
 Wanis AOUES, 18 mars 2023, fils de Mohamed AOUES et de Radja ALI RACHEDI
 Mileena GEMMERLÉ, 27 mars 2023, fille de Sébastien GEMMERLÉ et de Léa FOURNIER
 Lina GRADONI, 1er avril 2023, fille d'Alexandre GRADONI et de Laura GUIRAUD
 Camélia BOUALI, 4 avril 2023, fille d'Adame BOUALI et de Léa FOURNIER
 Sélène FLORENTIN JANNET, 13 avril 2023, fille de Frédéric JANNET et de Léa FLORENTIN
 Leyana KANOUTE, 15 avril 2023, fille de Counda KANOUTE et de Kelly HURTEBIZE
 Raphaël ESPINASSE, 18 avril 2023, fils de Silvere ESPINASSE et de Mathilde ROBIN
 Arthur TEULON, 19 avril 2023, fils de Yoan TEULON et de Marie PELÉ
 Emy NARANJO, 19 avril 2023, fille de Rémy NARANJO et de Marine DUNIER



▶ 8 FÉVRIER : NOUVELLE ÈRE ET NOUVELLE AIRE EN SAINT-DRÉZÉRY !



Une matinée au Château de Castries, oui ! Une matinée où les vignerons du Syndicat de défense des vins de Saint-Drézéry étaient réunis pour une conférence de presse afin de fêter ensemble l'extension de l'aire géographique aux communes de Castries et Sussargues : 8 domaines pour une superficie totale de 263,64 ha. Cette longue démarche a été portée par le Président Jean Lacauste et toute une nouvelle génération de viticulteurs qui ne manquent pas de dynamisme et de volontarisme. Mme le Maire de Saint-Drézéry n'a pas caché sa fierté de voir ce territoire s'agrandir. À titre personnel, son grand-père, Marcel Galabrun et celui de Jean ont été à l'origine de la construction de la cave coopérative. Aujourd'hui, c'est une reconnaissance de la typicité de notre terroir de grès roulés donnant lieu à la production de grands vins rouges en Languedoc.

Récapitulatif des superficies des aires délimitées sur les trois communes :

N° INSEE	Commune	Surface communale	Surface AOC « Languedoc »	Surface AOC « Languedoc » Grès de Montpellier	Surface AOC « Languedoc » Saint-Drézéry
34085	Castries	2411 ha	204,80 ha	57,55 ha	40,74 ha
34249	Saint-Drézéry	1043 ha	453,78 ha	232,86 ha	178,81 ha
34307	Sussargues	644 ha	139,11 ha	69,21 ha	44,09 ha
TOTAL		4098 ha	797,69 ha	359,62 ha	263,64 ha

▶ MANIFESTATION DU 11 FÉVRIER À MONTPELLIER



15 000 manifestants étaient présents sur l'esplanade pour exprimer leur colère à ceux qui menacent nos traditions, nos libertés et notre démocratie. Avec de nombreux maires, nous étions présents et notre Club Taurin a su fédérer plus d'une centaine de personnes de Saint-Drézéry. Nous avons démontré que tous les acteurs et défenseurs de notre Camargue sont unis pour offrir un environnement diversifié et de qualité et une convivialité autour de notre histoire ancestrale. Défendons nos Traditions et notre Ruralité !

► LES VACANCES D'HIVER

► Ce furent encore une fois deux semaines bien remplies pour notre centre de loisirs! Entre loto, anniversaires, boom, chasse au trésor et autres activités sportives, les enfants se sont bien dépensés. Mais une activité phare a marqué ces vacances scolaires au centre : l'intervention d'Adeline BOUSQUET, architecte d'intérieur et artiste de la décoration. Stéphane Montella, les équipes d'animation et de cantine avaient en tête des envies de décoration du restaurant scolaire. Et c'est avec Adeline BOUSQUET que les idées sont venues et qu'elles se sont concrétisées en février. Les enfants ont ainsi pu créer des tableaux sur le thème des fruits et légumes du printemps. Adeline BOUSQUET est arrivée avec des paniers du marché qu'elle avait remplis de fruits et légumes de saison et les enfants ont travaillé à les peindre sur de grands tableaux. Ils ont appris des techniques et ont tout fait eux-mêmes. Adeline BOUSQUET a juste «nettoyé» les tableaux chez elle par la suite. Et le mercredi 19 avril dernier, l'équipe d'animation, les enfants, le personnel de cantine et des services techniques ont inauguré ces tableaux en présence de Mme Le Maire et de l'adjointe à la jeunesse, Mme Biglione. Tous ont été accueillis par une comptine chantée par les maternelles et qui est présente sur l'un des tableaux (entièrement fait par Adeline BOUSQUET). La présentation terminée, tout le monde s'est retrouvé autour d'un petit apéritif. Cet été, le travail portera sur les légumes d'automne afin d'avoir un coup d'avance pour la rentrée et ainsi de suite lors des prochaines vacances. Nous aurons ainsi de quoi égayer le restaurant scolaire en représentant la bonne saison et sans lassitude!



Comité de pilotage à Sussargues

► 18 AVRIL : PRENONS DES NOUVELLES DE NOTRE RPE

► Anciennement RAM (Relais d'Assistants Maternelles), il a été renommé RPE (Relais Petite Enfance) et ses missions se sont élargies aussi. Charlotte PETIT-SOUBEIRAN et Caroline GUEGUEN continuent d'animer avec beaucoup de bienveillance et de dynamisme les ateliers qui se déroulent entre autres sur la commune de Saint-Drézéry. Ce sont deux groupes d'assistantes maternelles qui sont accueillis chaque semaine pour des ateliers d'éveil. Des intervenants sont ponctuellement présents sur ces temps pour de l'éveil musical ou de l'initiation au yoga par exemple. Le rôle du RPE est aussi de renseigner les parents sur les différents modes de garde qui existent ou encore d'aider à la rédaction des contrats entre parents et assistante maternelle. N'hésitez pas à les contacter ou à leur rendre visite si vous avez des questions. Et notez bien que la fête du RPE se déroulera cette année sur Saint-Drézéry le samedi 24 juin, nous vous y attendons nombreux!



► Cet été, pendant les vacances scolaires, aura lieu une formation «Savoir rouler à vélo», mais Quésaco? L'objectif est de permettre aux enfants de 6 à 11 ans d'apprendre à se déplacer à vélo en autonomie et en sécurité. Cette formation encadrée se découpe en trois blocs d'apprentissage visant à permettre aux enfants d'acquérir les compétences pour se déplacer en sécurité sur la voie publique. Le Savoir Rouler à Vélo a été lancé en avril 2019 dans le cadre du Plan vélo et mobilités actives initié par le Gouvernement, dont l'objectif est de multiplier par trois l'usage du vélo en France. Ce dispositif est piloté par le ministère des Sports, en lien avec les ministères de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, de l'Intérieur, des Transports ainsi que la Délégation à la sécurité routière.

► 25 MARS : UN CARNAVAL EN MUSIQUE ET SOUS LE SOLEIL

► Cette année encore, le carnaval a bénéficié d'une météo plus que clémente ☺ Tous les ingrédients étaient réunis pour une belle matinée de fête. Le thème de la musique était très présent dans les déguisements des enfants et même des adultes...! Comme l'an dernier, le char, confectionné par l'association Arts & Zik avec l'aide de Valérie Delecroix, Didier Belloc et du service Jeunesse, a été plébiscité autant par les enfants que par les grands pour poser devant cette œuvre composée d'un piano, une grosse caisse et un violoncelle. Le cortège, guidé par ce char et par la fanfare d'enfants LES LOUSTICS DU PIC a déambulé dans le village avant de faire une pause dans le parc puis de rejoindre la cour de l'école élémentaire où un petit spectacle a été donné avant de passer aux réjouissances apéritives. Un grand merci à toutes les associations et personnes qui ont fait de cet évènement une réussite, et... à l'année prochaine, nous l'espérons avec autant de soleil et de public!



► DES VACANCES DE PRINTEMPS SOUS LE SIGNE DU SOLEIL ET DU SPORT



► Des programmes encore chargés et variés pour ces dernières vacances dans notre centre de loisirs : jardinage, création de photophores, sculptures en pâte à sel, grands jeux d'extérieur, sorties nature. Les enfants ont apprécié la multitude d'activités proposées et ont bien profité des nombreuses sorties avec une météo très clémente. Pour les 8/11 ans, une journée d'Olympiades a été organisée à Vendargues. Les enfants ont été accueillis par plusieurs associations et fédérations sportives. Au programme : handball, football américain, BMX aux côtés de professionnels. Une sensibilisation au handisport leur a été dispensée. Quelques longs week-ends seront nécessaires pour se remettre de toutes ces activités.

► **TRIONS NOS BIODÉCHETS !**

Afin d'améliorer le tri des biodéchets, la métropole va mettre en place un nouveau dispositif de collecte de biodéchets avec la mise en place de points d'apport volontaire, en remplacement de la collecte en porte à porte des actuels bacs orange. Le tri des déchets et notamment la valorisation des biodéchets constitue un levier facilement mobilisable afin de maîtriser les dépenses pour la collectivité. En effet, près de la moitié des déchets que l'on retrouve dans les bacs gris sont des épiluchures et des restes de repas (qui contiennent près de 80 % d'eau). Ils sont donc valorisables à un moindre coût, soit par la pratique du compostage, soit par le biais d'une collecte des biodéchets.

► **Trier ses biodéchets à Saint-Drézéry**

Sur Saint-Drézéry, 3 possibilités sont offertes aux habitants pour trier leurs biodéchets :

- **Le compostage individuel**
Pour les foyers possédant un jardin, la métropole fournit gratuitement un composteur individuel
- **Le composteur partagé**
Situé dans le parc, il permet aux habitants du centre du village de venir déposer ces biodéchets en apport volontaire, en s'assurant de bien recouvrir les biodéchets à l'aide de co-produits (broyats de végétaux) présents dans le bac voisin du bac d'apport.
- **La collecte en points d'apport volontaire à partir du 5 juin 2023**
6 nouveaux Points d'Apport Volontaire seront installés (à proximité des colonnes à verre et emballage existantes) : ces conteneurs accepteront tous vos restes alimentaires (y compris viandes avec les os, poissons, fromages...) à l'inverse du composteur individuel.



LA MÉTROPOLE DE MONTPELLIER MET À VOTRE DISPOSITION UN BIOSEAU AJOURÉ AVEC UN LOT DE 36 SACS KRAFT RÉUTILISABLES.



► **Le « kit biodéchets »**

Afin d'accompagner ce changement, le présent « kit biodéchets » est distribué à chaque foyer. Il est constitué d'un bioseau ajouré, qui ne nécessite plus d'être nettoyé, accompagné d'un lot de 36 sacs kraft et du mode d'emploi. La distribution s'effectue d'avril à juin par la poste, directement dans votre boîte aux lettres ; si vous ne l'avez pas reçu, demandez-le à votre mairie.

► **Le bioseau**

Ce bioseau, ouvert sur toutes ses faces, permet une meilleure aération et un séchage rapide des biodéchets qui y sont déposés. Le traitement de ces biodéchets se faisant par compostage, il ne faut pas utiliser de sacs en plastique. Dans un souci de respect de l'environnement, le sac kraft peut être réutilisé. L'épaisseur du sac, son fond renforcé et le système d'aération du bioseau permettent de conserver la qualité du sac. Lorsque le sac est trop abîmé, vous pouvez le déposer avec les biodéchets dans le Point d'Apport Volontaire. Quand vous n'avez plus de sac, vous pouvez utiliser les sacs kraft de vos commerçants (avec la possibilité de les renforcer en ajoutant une feuille de papier journal au fond) ou en acheter dans les commerces.

► **Programme d'actions pédagogiques**

Un programme d'actions pédagogiques a été planifié sur Saint-Drézéry, avec différentes animations.

• **Mise en place d'un atelier anti-gaspillage à l'école primaire**

Le 17 avril, le prestataire spécialisé « l'Epilibre » a organisé des ateliers de sensibilisation à la gestion des déchets, au changement climatique... Après le repas, les débats autour du gaspillage alimentaire avec les classes de CE1 et CE2 et la présentation du cycle de fabrication du pain, avec les différentes solutions pour réutiliser les morceaux de pain ont passionné les enfants...

• **Mise en place d'un kiosque à déchets, jour de marché, le 25 mai**



► **LIVRAISON DES BACS À DESTINATION DES USAGERS :**

Depuis le 14 janvier, la demande est à effectuer auprès du n° vert : 0800 88 11 77

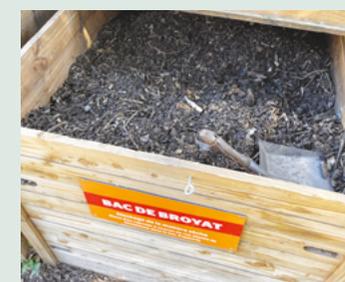
► **RISQUES MAJEURS**

Inondations, canicule, tempête... pour être alerté en temps réel, inscrivez-vous sur montpellier.fr



► **Le Composteur partagé du parc**

Le composteur collectif du parc est « bichonné » par les services techniques. Ils assurent la recharge en broyat du bac d'apport et effectuent le transfert du bac d'apport vers le bac de maturation.



► LA « FÊTE DE L'ENVIRONNEMENT »

Les 14, 15 et 16 avril, la première « fête de l'environnement » a été un succès. Coorganisée avec la commission environnement extramunicipale, l'association SDNE et la métropole, cette manifestation s'est déroulée sur 3 jours. Malgré le vent fort (et frais), le public a répondu présent à cet évènement, qui sera certainement renouvelé l'année prochaine! Merci à tous les organisateurs et participants.



Atelier d'échanges autour du broyage, sensibilisation à la gestion intégrée des espaces verts avec démonstration de broyage de végétaux



Vendredi 14 avril : Papotage autour du compostage



Samedi 15 avril : Opération « nettoyons la nature », avec la société de chasse



Dimanche 16 avril : Trocs et don de plantes organisé par SDNE, animations pour les enfants autour du compost

Repas et échanges dans le parc

► ATTRIBUTION DU LABEL « COMMUNE ÉCONOME EN EAU »



L'augmentation de la population, l'acquisition de nouveaux équipements communaux font augmenter la consommation d'eau malgré une gestion raisonnée. C'est pourquoi le label « Commune Économe en Eau » vise à récompenser toutes les actions réalisées en faveur d'une consommation juste. Pour la 2^e année consécutive, la commune reçoit ce label qui récompense les efforts menés dans le suivi des consommations, l'équipement des bâtiments communaux en matériel hydro-économe (robinets, douches, chasses d'eau...), la formation régulière du personnel communal en charge de l'eau ou encore l'optimisation de l'arrosage. Ce label se résume en 3 thématiques d'action : **étudier, équiper et sensibiliser**. L'Alec a également offert un cadeau : une station météo.

consommations, l'équipement des bâtiments communaux en matériel hydro-économe (robinets, douches, chasses d'eau...), la formation régulière du personnel communal en charge de l'eau ou encore l'optimisation de l'arrosage. Ce label se résume en 3 thématiques d'action : **étudier, équiper et sensibiliser**. L'Alec a également offert un cadeau : une station météo.

► BÂTIMENTS



1. Installation pour le 1^{er} mariage dans la salle Brassens. 2. Mise en conformité ancienne cave coopérative (alarme incendie, BAES, remplacements extincteurs). 3. École maternelle : pose des cimaises. 4. École de la République : nettoyage de la cour. 5 & 6. École élémentaire : Pose du vidéoprojecteur dans la classe 7. Remplacement des robinets dans la cour par des robinets temporisés afin de réaliser des économies d'eau 7. Bibliothèque : nettoyage des patios. 8. Salle Cardonnet : travaux sur la toiture



LES TRAVAUX DU CHÂTEAU AVANCENT... Débutés en septembre 2022, les travaux de transformation du château en hôtel de ville avancent au rythme du planning prévisionnel. Le décroûtage des éléments instables des enduits de façades et leur nettoyage ont démarré en parallèle de la phase de démolition intérieure d'ouvrages divers (menuiseries, faux-plafonds, cloisons, mobilier...). Pendant que la taille et la pose de pierres débutaient la rénovation des façades, un travail de restitution des arcs et autres baies commençait quant à lui à l'intérieur comme à l'extérieur ainsi qu'un important décaissement des sols qui a permis la découverte d'un remarquable puits d'environ 2 mètres de diamètre sur 15 mètres de profondeur. La couverture de l'édifice n'a pas été oubliée : tuiles, cheminées, barres de lit en pare-feuilles ont été rénovées dans les strictes règles de l'art sans omettre les magnifiques chéneaux en cuivre martelé qui conféreront à l'ensemble une élégante touche finale. Pour preuve de cet avancement, l'échafaudage arrimé à l'aile sud a été déposé, permettant d'admirer les délicats tons nuancés des pierres rejointoyées de la façade. Le récit de la progression de ce remarquable chantier vous sera dévoilé — et vous tiendra en haleine, je l'espère — par épisodes, lors des prochaines éditions du présent bulletin.

LES TRAVAUX DU CHÂTEAU AVANCENT... Débutés en septembre 2022, les travaux de transformation du château en hôtel de ville avancent au rythme du planning prévisionnel. Le décroûtage des éléments instables des enduits de façades et leur nettoyage ont démarré en parallèle de la phase de démolition intérieure d'ouvrages divers (menuiseries, faux-plafonds, cloisons, mobilier...). Pendant que la taille et la pose de pierres débutaient la rénovation des façades, un travail de restitution des arcs et autres baies commençait quant à lui à l'intérieur comme à l'extérieur ainsi qu'un important décaissement des sols qui a permis la découverte d'un remarquable puits d'environ 2 mètres de diamètre sur 15 mètres de profondeur. La couverture de l'édifice n'a pas été oubliée : tuiles, cheminées, barres de lit en pare-feuilles ont été rénovées dans les strictes règles de l'art sans omettre les magnifiques chéneaux en cuivre martelé qui conféreront à l'ensemble une élégante touche finale. Pour preuve de cet avancement, l'échafaudage arrimé à l'aile sud a été déposé, permettant d'admirer les délicats tons nuancés des pierres rejointoyées de la façade. Le récit de la progression de ce remarquable chantier vous sera dévoilé — et vous tiendra en haleine, je l'espère — par épisodes, lors des prochaines éditions du présent bulletin.



ÉCLAIRAGE DU STADE

L'éclairage du stade est réparé. La panne provenait du câble d'alimentation d'un projecteur en sommet de mât. Ce câble était sorti du presse-étoupe, la gaine en caoutchouc protégeant les fils s'étant décomposée sous l'effet des UV et ayant entraîné un court-circuit avec la pluie et l'humidité résiduelle.

▶ **VOIRIES**

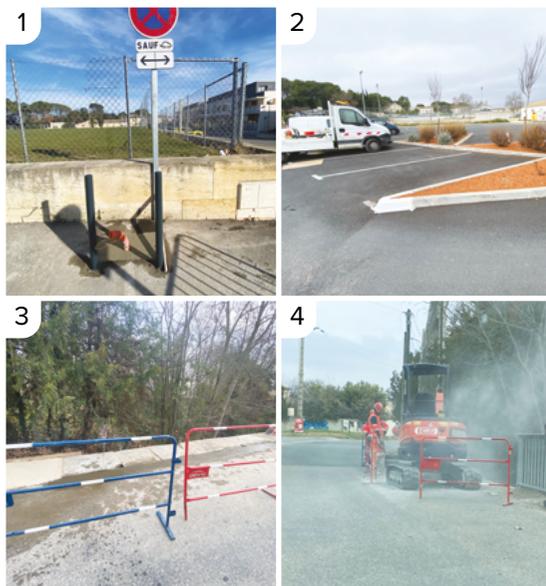
INTERSECTION DES CHEMINS DE LA LAVANDE ET DE LA GARRONNIÈRE.

Dans une logique constante d'amélioration des conditions de sécurité des usagers de la voirie, Montpellier Méditerranée Métropole et la commune ont réhabilité l'intersection des chemins de la Lavande et de la Garronnière. Un trottoir en béton désactivé a été réalisé depuis la sortie du lotissement, deux passages piétons ont été tracés, l'enrobé a été refait.



NOS MOUSQUETAIRES ONT REPRIS DU SERVICE

Démontage de la plaque à la mémoire des curés défunts ayant officié à Saint-Drézéry se trouvant dans notre cimetière, gravure par M. Luvison et remise en place par nos Mousquetaires qui en ont profité pour placer des colliers aux robinets pour éviter les fuites. Ils ont aussi déjà collecté les souches pour le feu traditionnel de la fête de la Saint-Jean.



1 : Parking des écoles. Travaux pour les bornes de recharge. 2. Parking des écoles. Peinture sur les bordures. 3 & 4. Pont du Béranger. Réparation des rambarde.



AU-REVOIR M. LE PIN !

Devenu dangereux, des suites d'une irréversible croissance fortement inclinée et à défaut d'une solution curative après expertise, le pin situé devant la buvette a dû être abattu. En contrepartie, la commune a acquis un schinus molle, autrement nommé faux poivrier odorant, de bonne taille, qui a été planté dans un angle du carré pelusé au centre du parc. Il s'agit d'un très bel arbre pleureur aux élégantes feuilles persistantes, qui produit de longues grappes de baies roses au parfum et à la saveur poivrés, non comestibles mais non dangereuses pour la santé.



ENTRETIEN , TAILLE, TONTE. 1. Chemin de Gortin. 2. Jardin d'Alice. 3 . Les Romarins. 4. Les Florentins. 5. Écoles 6. Parc 7. Espaces verts Vallon des Loriots. 8. **LA NOUVELLE DÉBROUSSAILLEUSE**

▶ **ESPACES VERTS**

PLANTATION D'ARBRES

Dans le cadre de la reconduite de l'opération «8000 arbres par an pour l'Hérault» le Conseil Départemental a offert une vingtaine d'arbres à la commune, que les services techniques se sont empressés de planter en différents endroits : pump-track, cimetière, passage entre terrains de tennis et de football.



UNE NOUVELLE DÉBROUSSAILLEUSE.

La commune a doté ses services techniques d'une nouvelle débroussailleuse, l'ancienne machine étant devenue obsolète, les pièces détachées nécessaires à sa maintenance plus fabriquées.

▶ LA DÉCLARATION PRÉALABLE (DP) : QUAND EST-ELLE OBLIGATOIRE ?

La déclaration préalable est une autorisation d'urbanisme obligatoire à la réalisation de certains travaux pour lesquels il n'y a pas à demander un permis de construire. Vous devez obtenir cette autorisation avant d'entreprendre les travaux. La déclaration préalable concerne les travaux de faible envergure. Elle porte sur les projets qui n'entrent pas dans le champ d'application du permis de construire. Il s'agit principalement des travaux suivants :

- ▶ Construction d'un bâtiment neuf dont la surface de plancher ou l'emprise au sol est comprise entre 5 et 20 m² (par exemple abris de jardin);
- ▶ Agrandissement de 40 m² maximum;
- ▶ Construction ou modification d'une clôture;
- ▶ Pose de panneaux solaires;
- ▶ Modification de l'aspect extérieur d'une construction (remplacement de volets, ravalement de façade, pose d'une fenêtre de toit, etc.);
- ▶ Changement de destination (transformation d'un commerce en logement par exemple),
- ▶ Construction d'une piscine;
- ▶ Division d'un terrain en plusieurs lots.

Le service urbanisme de la commune se tient à votre disposition pour vous renseigner : n'hésitez pas à vous rendre en mairie pour obtenir tous les renseignements relatifs à votre projet.

▶ AVANCEMENT DU PLUI : RÉUNIONS PUBLIQUES DU 21 AVRIL

▶ Vendredi 21 avril, deux réunions publiques ont été coorganisées par la Métropole et la Mairie, afin de présenter l'avancement des travaux du PLUi. La première réunion a permis de présenter le bilan du zonage d'assainissement qui est fait en parallèle du PLUi et son phasage pour notre commune. Les services de la métropole ont présenté le planning des travaux d'extension du réseau d'assainissement programmés sur l'ensemble de la commune, entre 2023 et 2035.



▶ La deuxième réunion publique a permis de présenter l'avancement des travaux de rédaction du futur PLUi climat. Après 7 années de travail et des dizaines de réunions, d'aller-retour, de concertation avec la commune, les services de la métropole, les bureaux d'étude et les personnalités associées, le PLUi est dorénavant en phase de finalisation. Il a fallu tenir compte des évolutions réglementaires, notamment la loi Climat en août 2021 qui est venue encore compliquer la réalisation de ce PLUi avec sa zéro artificialisation des sols (c'est-à-dire la fin de la transformation d'un sol naturel ou agricole pour des opérations d'aménagement). Cet objectif ambitieux est très difficile à mettre en place dans notre métropole qui est en pleine expansion. Alors, de nouvelles et nombreuses concertations ont eu lieu, les communes ont dû faire des efforts, et le PLUi des 31 communes portera sur une modération d'au moins 25 % de l'artificialisation des sols sur toute la métropole. Le PLUi n'est en aucun cas l'occasion d'ouvrir des zones à urbaniser pour de l'habitat, et c'est même l'inverse : le PLU actuel de la commune prévoyait 12 ha potentiellement constructibles jusqu'en 2040, contre seulement 4 ha dans le PLUi. L'objectif est donc de donner la priorité au réinvestissement sur les espaces construits déjà existants et de réduire au maximum les extensions urbaines.



▶ L'équipe municipale a donc pris en compte toutes ces obligations tout en s'assurant du maintien de la spécificité de notre village, avec des hauteurs de construction limitées à R +1, une densification plus importante dans le centre village, mais le maintien d'un tissu pavillonnaire plus aéré ailleurs avec des places de parking suffisantes. Des espaces verts (arbres remarquables, haies, pinèdes) seront identifiés comme « remarquables » afin de préserver la biodiversité de notre village. Nous avons donc élaboré ce PLUi Climat avec comme objectif de conserver la spécificité rurale de notre village, de maîtriser sa croissance, d'assurer une qualité de vie pour tous tout en maintenant le dynamisme de notre commune. Ce PLUi Climat régira notre territoire pour les 10 à 15 ans à venir. Après la présentation par les services de la métropole du diaporama, de nombreuses questions ont été posées et les débats ont eu lieu entre les administrés, les représentants de la métropole et la commune, représentée par Madame le Maire et M. Loïc Le Blévec, adjoint à l'urbanisme.

▶ Pour plus de précisions et d'informations complémentaires, il est possible d'accéder à tous les documents sur le site de la métropole : www.montpellier3m.fr/plui

▶ Vous pouvez également donner votre avis par l'intermédiaire du formulaire dédié : www.montpellier3m.fr/plui ou participer.montpellier.fr, ainsi que dans les registres prévus à cet effet mis à disposition en mairie, par email : elaborationplui@montpellier3m.fr et par courrier à l'adresse de la métropole : M. Le Président Montpellier Méditerranée Métropole - 50 place Zeus - CS 39556 - 34961 MONTPELLIER cedex 2

▶ PROPRETÉ ET ENVIRONNEMENT



En dehors des créneaux horaires hebdomadaires de ramassage des ordures ménagères, la présence de poubelles sur le trottoir ou dans un espace public est interdite.

Les bonnes pratiques pour tous :

- Sortir les poubelles le soir, la veille de la collecte ou le matin avant le ramassage.
- Rentrer les bacs au maximum le soir juste après la collecte.

Rappel : Si vous laissez un conteneur poubelle ou un bac à ordures ménagères en permanence sur la voie publique, vous vous exposez à une amende.



AGENDA

JUIN 2023

Dimanche 4 juin

Les Foulées du Bérage
Parc Municipal



Samedi 10 juin

Gala du CAC
Parc Municipal



Vendredi 16 juin

Kermesse des écoles - APE
Écoles



Ven. 16 et sam. 17 juin

Gala de la Dansery
Parc Municipal

Judi 22 juin

Spectacle Nez Rouges - CM2
Parc Municipal



Samedi 24 juin

Spectacle ASK
Saint-Jean en musique
Place Cambacérés



Judi 29 juin

Festival
Montpellier Danse
Parc Municipal



JUILLET 2023

Samedi 1^{er} juillet

Gala du Foyer Rural
Parc Municipal

Lundi 3 juillet

Don du sang
Salle Brassens



Vendredi 14 juillet

10h-13h : Salon des Vins de Saint-Drézéry
19h : Apéritif municipal
22h : Défilé aux lampions et feu d'artifice
23h-1h : Soirée musicale
Parc Municipal

Lundi 24 juillet

19h-21h : Concert Radio-France
Eglise Saint-Didier

AOÛT 2023

Du lun. 31 juil. au dim. 6 août

Fougasset
Club Taurin Lou Charlot

Du ven. 11 au mar. 15 août

Fête votive
Mairie
Parc Municipal



SEPTEMBRE 2023

Du ven. 1^{er} au dim. 3 sept

15 ans du Comité de Jumelage
Salle Brassens

Samedi 2 septembre

Marché nocturne
Club Taurin
Parc Municipal

Vendredi 8 septembre

Forum des Associations
17h-20h30
Parc Municipal

Samedi 16 sept.

Journées Européennes du Patrimoine
10h30-12h30 : Témoignages artisan et architecte
Municipalité
Château
17h30 : Conférence
Les Amis du Vieux Saint-Drézéry
Salle Cardonnet



Dimanche 24 septembre

Livres en fête
Les 10 ans de la bibliothèque
Parc Municipal

Samedi 30 septembre

Accueil des nouveaux arrivants
Parc Municipal



URGENCES

GENDARMERIE DE CASTRIES : 04 67 70 03 31 ou appelez le 17.

POMPIERS : 18 - SAMU : 15 - SAMU SOCIAL : 115

N° D'APPEL DES URGENCES AVEC LE PORTABLE : 112

EAU POTABLE PRESTATAIRE : Société Véolia - Ruas 0 969 329 328

ASSAINISSEMENT PRESTATAIRE : Saur / Alliance Environnement 04 67 83 75 16

ENEDIS - GRDF : numéro vert gratuit 0 800 47 33 33

